

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/04/18/2022020746/justel>

Dossier numéro : 2022-04-18/03

Titre

18 AVRIL 2022. - Arrêté royal déterminant le modèle de formulaire de déclaration en matière d'impôt des non-résidents (sociétés, associations, etc.) pour l'exercice d'imposition 2022

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 26-04-2022 page : 38795

Entrée en vigueur : 06-05-2022

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le modèle de formulaire de déclaration en matière d'impôt des non-résidents (sociétés, associations, etc.) pour l'exercice d'imposition 2022 est déterminé à l'annexe au présent arrêté.

[Art. 2](#). Le ministre qui a les Finances dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art.](#) N.

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 26-04-2022, p. 38796)